

L'agronome Louis Robert, coordonnateur du Plan d'action sur le phosphore à l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi

Bedford, le 22 mai 2024 - Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a octroyé un budget de 600 000 \$, étalé sur trois ans, à l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) pour la mise en œuvre d'un plan d'action visant la réduction des charges de phosphore dans la baie Missisquoi. Cette subvention a été versée dans le cadre du Fonds bleu qui englobe la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, dont un des objectifs est de renforcer la coopération intergouvernementale et internationale afin de promouvoir les intérêts du Québec et favoriser la gestion intégrée de l'eau.

Rappelons que le Gouvernement du Québec est signataire d'une entente avec le Vermont visant à atteindre la concentration cible convenue pour la baie Missisquoi, soit 25 microgrammes de phosphore par litre d'eau.

Le développement et la mise en œuvre du plan du plan d'action seront coordonnés par l'agronome Louis Robert, qui sera appuyé par l'équipe de l'OBVBM.

Le plan d'action proposé par l'OBVBM s'appuie sur les connaissances acquises au fil des vingt-cinq dernières années dans le cadre de nombreux projets de recherche-action menés dans le bassin versant de la baie Missisquoi. En effet, ce bassin versant est la principale région-laboratoire de l'étude de la mobilité du phosphore et de son impact sur les éclosions de cyanobactéries. Ces dernières demeurent plus que jamais préoccupantes dans la baie Missisquoi et ses tributaires, limitant l'accès à l'eau en raison des risques importants pour la santé humaine.

Le soutien financier accordé à l'OBVBM découle du bilan des connaissances sur la problématique du phosphore présenté en janvier 2023 par l'OBVBM auprès d'un comité interministériel composé de représentants du MELCCFP, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de la MRC Brome-Missisquoi. Ce comité a



L'agronome Louis Robert rejoint l'équipe de l'OBVBM

pour mandat d'élaborer et de coordonner les actions du Québec, en complémentarité avec celles mises en place au Vermont.

L'OBVBM recommande ainsi la mise en place de cinq chantiers prioritaires dans le but d'atteindre la cible de réduction de 55% des apports de phosphore à la baie Missisquoi. Les secteurs agricoles et urbanisés du bassin versant sont interpellés, notamment pour :

- 1) Réduire la teneur en phosphore des sols riches, en réduisant les apports de phosphore minéral, en réduisant à la source le phosphore des engrais de ferme, et en privilégiant l'apport de fertilisant d'engrais verts de légumineuses;
- 2) Couvrir les sols après récolte et améliorer leur santé en favorisant l'accroissement des cultures sans travail du sol à l'automne, des cultures de couverture, des céréales à paille et des prairies;
- 3) Épandre et incorporer les engrais de ferme sans compacter les sols, par l'adaptation des équipements d'épandage et des équipements aratoires;
- 4) Soutenir l'innovation en aménagement des cours d'eau, en intégrant des actions concertées sur le milieu riverain et le drainage des terres agricoles;
- 5) Assurer l'efficacité des ouvrages d'assainissement des eaux municipaux et privés, tout en réduisant les charges de phosphore liées aux surverses.

Dans le cadre de son mandat, Louis Robert coordonnera la mise en œuvre des mesures prévues par le plan d'action, en collaboration avec les principaux acteurs interpellés des secteurs agricole, municipal et régional du bassin versant. M. Robert est appuyé dans la réalisation de son mandat par l'équipe de l'OBVBM, dont Aubert Michaud, chercheur associé, Benoit Lafleur, conseiller scientifique et Johanne Bérubé, directrice générale de l'Organisme.

La planification des activités et l'état d'avancement des travaux, les réalisations et la reddition de comptes seront présentés au MELCCFP sur une base annuelle. La description des principaux facteurs déterminant l'adhésion des producteurs agricoles et des instances municipales aux mesures préconisées ainsi que les principaux freins aux actions seront présentés aux citoyens et déposés au MELCCFP au terme du mandat. Une évaluation des besoins financiers pour l'atteinte des cibles de l'Entente concernant la réduction du phosphore à la baie Missisquoi sera également évaluée dans le cadre de ce financement.

Le président de l'OBV baie Missisquoi, Pierre Leduc se réjouit de cette contribution financière : « Cette initiative nous permet enfin de dédier des ressources à l'avancement de ce dossier. Je suis très fier que M. Robert se joigne à notre solide équipe. »

Cette initiative est prévue dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Québec 

- 30 -

L'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau de son territoire, de favoriser la concertation des acteurs concernés par la gestion intégrée de l'eau, mais aussi d'informer, de mobiliser, de consulter et de sensibiliser la population à ces enjeux.

Source

Julie Reinling, chargée de projet en concertation, mobilisation et communications
communications@obvbm.org